

Borer et Ringier enterrent la hache de guerre

Reprendre article

Facebook

Partager

14. JUILLET 2002 - 17:55

Michael Ringier et Thomas Borer ont conclu un accord. L'éditeur va dédommager l'ex-diplomate pour violation de sa sphère privée.

Cette entente a pu être trouvée samedi au terme de longues discussions, a indiqué l'éditeur dans une lettre publiée dimanche dans le SonntagsBlick. Cet accord rend caduques toutes les procédures judiciaires annoncées et pendantes, précise Ringier dans un communiqué publié ce dimanche.

En une, le Sonntagsblick titre dimanche «Entschuldigung» («Pardon»). Le groupe zurichois s'excuse en particulier de la violation de la sphère privée du couple Borer-Fielding, pour avoir publié des articles prêtant une relation extra-conjugale à l'ancien ambassadeur de Suisse en Allemagne.

Il regrette que le journal ait traité l'ambassadeur de menteur dans cette affaire. Le porte-parole du groupe Ringier, Fridolin Luchsinger, a précisé que le reproche selon lequel Thomas Borer a eu une relation avec Djamilé Rowe ne figure dans l'accord.

Dans le texte du Sonntagsblick, l'éditeur qualifie d'erreur le fait d'avoir fait confiance aux déclarations de l'esthéticienne Djamilé Rowe, qui avait dans un premier temps affirmé avoir eu une relation sexuelle avec l'ancien ambassadeur. L'affaire a connu un rebondissement spectaculaire dimanche dernier avec la rétractation sous serment de Mme Rowe.

Violations de la déontologie

Michael Ringier estime en outre que la rédaction a violé les règles de déontologie en payant des honoraires de 10 000 euros (près de 15 000 francs) à Mme Rowe et en se procurant des photos de cette dernière «sous un prétexte».

La radio alémanique DRS avait en effet révélé cette semaine que le journal avait obtenu de manière illégale des photos de Mme Rowe en petite tenue. Prétendant un reportage sur l'Allemagne de l'Est, la journaliste avait pu consulter les archives du magazine berlinois Super-llu et avait sans doute photographié les clichés que ce dernier avait publiés en 1992.

Mme Rowe a affirmé de son côté avoir fait l'objet de fortes pressions de la part de la journaliste et s'être vu proposer de l'argent par l'éditeur Michael Ringier.

L'ambassadeur Borer, âgé de 44 ans, avait été rappelé à Berne début avril, après le tapage politico-médiatique suscité par les articles du SonntagsBlick. Il avait ensuite démissionné, critiquant au passage le manque de «loyauté» du DFAE, reproches renvoyés à l'expéditeur par le chef de la diplomatie suisse Joseph Deiss.

Déjà deux démissions

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) s'est défendu en soulignant que le rappel de M. Borer n'avait pas trait à sa vie privée, mais à son propre manque de loyauté.

Tirant les conséquences du scandale, le rédacteur en chef du SonntagsBlick, l'Allemand Mathias Nolte, a démissionné jeudi avec effet immédiat. La correspondante de Berlin a aussi présenté sa démission.



Le SonntagsBlick s'excuse en grand et la une.

(RTS)

Suite aux aveux de Mme Djamilé Rowe, l'expertise de M. Kunz, contesté par Ringier, s'est révélée être juste. Il avait en effet relevé 5 incohérences physiques et conclué que la photo était truquée (Le Temps du 1er mai 2002)